

Image not found or type unknown



Le garant de mon appart me doit de l argent

Par **lepas**, le **19/02/2008** à **09:26**

bonjour
le garant du loyer de mon appart me doit de l argent
je dois quitter mon logement
tres prochainement
afin de me rembourser, est il legal de cesser de payer le loyer pour me
permettre de me rembourser . de cette facon mon bailleur s adressera directement a lui
vous remerciant par avance
sophie lepas

Par **Mike46**, le **20/02/2008** à **10:46**

Bonjour,
Non ce n'est pas légal de faire cela.
Si votre garant vous doit de l'argent, assigné-le afin d'obtenir réparation, mais
continuer de payer votre loyer car votre garant pourra se retourner contre vous en cas de non paiement.
Cordialement.